



INTERNATIONAL COFFEE ORGANIZATION  
ORGANIZACIÓN INTERNACIONAL DEL CAFÉ  
ORGANIZAÇÃO INTERNACIONAL DO CAFÉ  
ORGANISATION INTERNATIONALE DU CAFÉ

PJ 28/12

7 février 2012  
Original : anglais

F

Comité des projets/  
Conseil international du Café  
5 – 8 mars 2012  
Londres, Royaume-Uni

**Encourager l'intensification de la  
production caféière et vivrière au moyen  
de fumier organique dans les régions  
couvertes par le projet CFC/ICO/30 au  
Burundi**

**Procédure rapide**

## Contexte

1. Le présent document, présenté par le Gouvernement du Burundi, contient le résumé d'une proposition de projet visant à encourager l'intensification de la production caféière et vivrière au moyen de fumier organique dans les régions couvertes par le projet CFC/ICO/30 au Burundi. Il comprend les observations et les recommandations formulées par le Comité consultatif du Fonds commun pour les produits de base (FCPB) le 24 janvier 2012.
2. La proposition sera transmise au Sous-comité virtuel de présélection (SCVP) pour évaluation et sera examinée par le Comité des projets en mars 2012.

## Mesure à prendre

Le Comité des projets est invité à examiner cette proposition et les recommandations du SCVP et, le cas échéant, à recommander au Conseil de l'approuver.

**PROCÉDURE RAPIDE**  
**ENCOURAGER L'INTENSIFICATION DE LA PRODUCTION CAFÉIÈRE ET VIVRIÈRE**  
**AU MOYEN DE FUMIER ORGANIQUE DANS LES RÉGIONS COUVERTES**  
**PAR LE PROJET CFC/ICO/30 AU BURUNDI**

**I. RÉSUMÉ DU PROJET**

L'Organisation internationale du café (OIC) soumet la proposition de projet suivante avec sa recommandation de financement par la procédure rapide du Fonds commun pour les produits de base (FCPB). Cette proposition consolide les acquis et soutient les activités du fonds renouvelable mis en place sous les auspices du projet CFC/ICO/30 sur l'accès au financement pour le développement des cultures de diversification dans les zones de production du café au Burundi et en Côte d'Ivoire.

**Titre du projet :** Encourager l'intensification de la production caféière et vivrière au moyen de fumier organique dans les régions couvertes par le projet CFC/ICO/30 au Burundi

**Durée :** 12 mois

**Lieu :** Burundi

**Nature du projet :** Projet soumis selon la procédure rapide visant à consolider les principaux acquis du projet précédent sur la diversification des cultures vivrières en renforçant les services de vulgarisation afin de familiariser les caféiculteurs avec les bonnes pratiques agricoles, l'intensification de la production du café et des cultures vivrières au moyen de déchets animaux.

**Objectif et portée du projet :** L'objectif central du projet soumis selon la procédure rapide est de consolider les revenus et la sécurité alimentaire en encourageant une intensification de l'élevage comme élément de soutien d'une production plus durable dans les zones productrices de café dans le cadre du projet existant (CFC/ICO/30). Le projet participera donc au renforcement des services de vulgarisation au moyen de bonnes pratiques agricoles faisant appel aux engrais de ferme pour intensifier la production vivrière et caféière. Il contribuera également à l'amélioration de la capacité des agriculteurs à gérer le crédit et l'épargne et à faciliter la préparation d'une proposition de projet de grande envergure englobant tous les caféiculteurs du Burundi.

Le projet comprendra les éléments suivants :

- 1) Fourniture de facilités de crédit pour développer l'élevage bovin.
- 2) Formation aux bonnes pratiques agricoles intensives respectueuses de l'environnement.
- 3) Soutien à la fertilisation des caféiers respectueuse de l'environnement.
- 4) Optimisation des acquis du projet précédent (CFC/ICO/30).
- 5) Élaboration d'une proposition de projet de grande envergure intégrant des pratiques agricoles respectueuses de l'environnement, à partir du réseau mis en place dans le cadre du projet précédent.
- 6) Coordination, supervision et suivi du projet.

**Coût estimatif total :** 392 825 dollars

**Fonds renouvelable pour facilités de crédit :** 220 000 dollars

**Financement demandé au FCPB :** 98 175 dollars

**Contribution de contrepartie :** 74 650 dollars

**Agence d'exécution du projet :** L'Autorité de régulation de la filière café au Burundi (ARFIC), institution collaboratrice au projet précédent pendant quatre ans, a acquis l'expérience pour être l'Agence d'exécution du projet (AEP) soumis selon la procédure rapide.

**Organe de supervision :** Organisation internationale du Café

**Institutions collaboratrices :**

- Banque nationale pour le développement économique (BNDE), pour la médiation financière
- DPAE pour les services de vulgarisation (ministère de l'Agriculture et de l'Élevage)
- Fédérations des syndicats de producteurs de café
- INADES pour la formation
- ISABU (institut de recherche) pour la fourniture d'intrants

**Date estimative de mise en route :** Janvier 2012

## CADRE LOGIQUE

Descriptif	Indicateurs vérifiables	Moyens de vérification	Hypothèses
<p><b>But général</b> Consolider les revenus et la sécurité alimentaire dans les zones productrices de café en encourageant une intensification de l'agriculture au moyen de fumier organique.</p>	<ul style="list-style-type: none"> <li>a) Augmentation et sécurisation des revenus des caféiculteurs</li> <li>b) Utilisation accrue des déchets animaux dans la fertilisation des sols pour la production de café et de cultures vivrières</li> <li>c) Augmentation de la disponibilité de nourriture</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>a) Enquête détaillée sur l'impact du projet</li> <li>b) Rapports gouvernementaux ; rapport de la FAO sur la sécurité alimentaire</li> <li>c) Statistiques nationales, données sur la production agricole</li> <li>d) Statistiques internationales, données de l'OIC, données de la FAO</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Environnement macroéconomique prudent et stable</li> <li>- Poursuite de la politique d'éradication de la pauvreté et de modernisation de l'agriculture</li> </ul>
<p><b>Objectifs spécifiques</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>a) Promouvoir les pratiques agricoles durables</li> <li>b) Promouvoir la gestion du bétail dans les régions productrices de café</li> <li>c) Promouvoir la sécurité alimentaire dans les zones productrices de café</li> <li>d) Reconstituer le fonds renouvelable</li> <li>e) Former les producteurs pour renforcer leurs capacités à gérer l'épargne et le crédit</li> <li>f) Élaborer une proposition de projet à grande échelle pour lutter contre la pauvreté dans les zones rurales du Burundi</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>a) Nombre d'agriculteurs bénéficiant de prêts pour la production animale</li> <li>b) Fertilisation des sols accrue par des nutriments d'origine animale et végétale</li> <li>c) Consommation alimentaire intérieure couverte par des produits diversifiés, si possible</li> <li>d) Augmentation de la valeur ajoutée des produits diversifiés</li> <li>e) Augmentation du nombre d'agriculteurs ayant des compétences agricoles respectueuses de l'environnement</li> <li>f) Utilisation du système dans d'autres pays producteurs de café</li> <li>g) Augmentation du taux de remboursement des prêts</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>a) Données des institutions financières</li> <li>b) Données des associations d'exploitants</li> <li>c) Augmentation de la production de cultures de bonne qualité et réduction des importations alimentaires</li> <li>d) Amélioration de la productivité du café et des cultures vivrières</li> <li>e) Augmentation de la production de produits transformés</li> <li>f) Suivi de la sensibilisation des exploitants et de leurs connaissances en matière de gestion du crédit</li> <li>g) Augmentation du nombre de pays utilisant le système</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>a) Politique foncière adéquate</li> <li>b) Maintien des maladies des plantes à des niveaux raisonnables</li> <li>c) Incitations du gouvernement et de la communauté des bailleurs de fonds</li> <li>d) Programme économiquement durable</li> <li>e) Exploitants désireux de participer au programme</li> </ul>
<p><b>Résultats</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>a) Augmentation de l'élevage</li> <li>b) Les exploitants sont équipés techniquement et financièrement pour des pratiques agricoles respectueuses de l'environnement</li> <li>c) Production de cultures vivrières de diversification au moyen d'une méthode intensive faisant appel à du fumier organique</li> <li>d) Disponibilité de produits alimentaires de substitution à l'importation</li> <li>e) Augmentation de la fertilité des sols</li> <li>f) Développement de la gestion informatique des données d'exploitation</li> <li>g) Amélioration des compétences des caféiculteurs en matière de gestion du crédit et de l'épargne</li> <li>h) Mise en place d'un programme de diversification à grande échelle</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>a) Manuels de formation</li> <li>b) Augmentation des sources de revenus des exploitants</li> <li>c) Baisse des coûts de production</li> <li>d) Réduction des dépenses d'importation alimentaire</li> <li>e) Amélioration des canaux de commercialisation</li> <li>f) Augmentation de la valeur ajoutée</li> <li>g) Augmentation du nombre d'exploitations équipées et bien gérées</li> <li>h) Préparation d'un projet à grande échelle</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>a) Enquête sur l'impact du projet</li> <li>b) Statistiques gouvernementales</li> <li>c) Enquête auprès des exploitants</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Capacité des exploitants à adopter de nouvelles technologies</li> <li>- Bonne synchronisation de l'exécution du projet</li> <li>- Les maladies animales et des plantes sont contenues à des niveaux tolérables</li> <li>- Amélioration de l'infrastructure rurale</li> </ul>
<p><b>Contributions/Activités</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>a) Examen des besoins des agriculteurs</li> <li>b) Fourniture et gestion de prêts pour l'élevage</li> <li>c) Formation des exploitants aux pratiques agricoles respectueuses de l'environnement</li> <li>d) Encouragement de l'application de déchets animaux sur les caféiers et les cultures vivrières</li> <li>e) Identification des opportunités du marché pour les produits diversifiés</li> <li>f) Fourniture de services de vulgarisation aux exploitants</li> <li>g) Formation des exploitants</li> <li>h) Évaluation de l'impact du projet précédent</li> <li>i) Diffusion des résultats du projet</li> <li>j) Suivi et évaluation du projet</li> </ul>	<p><b>Élément 1 :</b> Utilisation des 220 000 dollars du fonds renouvelable;</p> <p><b>Éléments 2 à 5 :</b> financés selon la procédure rapide et la contribution de contrepartie du gouvernement</p>	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Plan de mise en œuvre du projet</li> <li>- Rapports de situation et rapport final</li> <li>- Rapports de supervision du projet de l'OIC et du FCPB</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Disponibilité des fonds pour entreprendre les activités du projet</li> <li>- Décaissement des fonds du projet dans les délais appropriés</li> <li>- Approvisionnement suffisant en matériel de plantation</li> <li>- Engagement fort de tous les acteurs</li> <li>- Le gouvernement reste déterminé à réduire la pauvreté dans les zones productrices de café</li> <li>- Cadre de commerce international équitable et ouvert</li> <li>- Environnement politique et réglementaire stable et prévisible</li> </ul>

## **Introduction**

1. Le projet CFC/ICO/30 a commencé le 1 janvier 2008 et prévoit la création d'une structure de crédit pour permettre aux caféiculteurs participants de diversifier leurs revenus en développant des cultures ou activités supplémentaires visant à réduire leur dépendance à la caféiculture.

2. Au cours de l'atelier sur la présentation des résultats du projet, les participants ont été unanimes sur les avantages du projet pour les producteurs et sur sa contribution à la sécurité alimentaire et à l'amélioration des revenus des producteurs. Ils ont exprimé l'espoir que le projet sera élargi afin qu'ils puissent mener à bien toutes les activités, en particulier la reconstitution du fonds renouvelable, la stratégie de commercialisation des produits de diversification, la préparation d'un rapport sur l'impact du projet au Burundi et l'organisation de l'atelier final d'évaluation. Il était parfaitement clair, néanmoins, qu'il serait pratiquement impossible que l'élargissement du projet s'accompagne d'incidences financières.

3. Dans ces circonstances, il a été proposé de soumettre une demande de financement par la procédure rapide. Conformément à cette proposition, le ministre de l'Agriculture et de l'Élevage a présenté une demande à l'OIC et au FCPB pour combler l'écart entre la période actuelle (aujourd'hui) et le délai requis pour préparer un projet plus vaste qui serait soumis à d'autres organismes de financement sur la base des résultats positifs du projet CFC/ICO/30. Ce financement par la procédure rapide servirait à poursuivre les activités de diversification au cours des saisons A 2012 et B 2012, à compter d'octobre 2011 et de février 2012, respectivement, en utilisant le fonds renouvelable.

4. Par conséquent le projet à financement rapide vise à consolider le système de crédit existant qui permet aux exploitants de diversifier leur base de revenu au moyen d'activités supplémentaires, en particulier l'élevage, et de réduire leur dépendance à l'égard du café. Il permettra de renforcer les capacités des exploitants et de leurs coopératives tout en améliorant leurs relations avec les institutions financières.

## **Éléments du projet**

### **Élément 1 : Mise à disposition de facilités de crédit pour développer l'élevage (élevage bovin)**

Objectif : Augmenter les revenus des caféiculteurs et encourager la production de déchets d'origine animale pour l'intensification de la caféiculture et des cultures vivrières.

Résultat : Fourniture de facilités de crédit renouvelable pour accroître l'élevage comme activité de diversification et consommation locale, et accroître la production de déchets d'origine animale ; production de 6 kg de déchets par jour et de 5 litres de lait frais par jour dans des conditions normales dans les zones rurales.

Activité 1 : Évaluer les besoins des exploitants sélectionnés

Activité 2 : Développer des plans d'action pour la fourniture de services de vulgarisation aux bénéficiaires

Activité 3 : Développement et signature de mémorandums d'accord avec les fournisseurs d'intrants

Activité 4 : Utilisation de la facilité de crédit renouvelable pour fournir des prêts aux bénéficiaires

Activité 5 : Suivi des décaissements et des remboursements

Activité 6 : Amélioration des pratiques d'élevage du bétail et de production de lait

Contribution : Le coût de cet élément, y compris les imprévus, est de 220 000 dollars. Le coût se compose principalement de la fourniture d'un crédit renouvelable aux exploitants participants, à partir du fonds renouvelable mis en place sous les auspices du projet CFC/ICO/30.

**Élément 2 : Formation aux bonnes pratiques d'une intensification de l'élevage au moyen de fumier organique et amélioration des compétences de gestion du crédit et de l'épargne**

Objectif : Renforcer les compétences des exploitants en matière de gestion des déchets d'origine animale. Veiller à ce que les agriculteurs aient les compétences nécessaires pour mettre en œuvre un système agricole respectueux de l'environnement

Résultat : Améliorer les compétences des exploitants en matière de système agricole respectueux de l'environnement

Activité 1 : Préparer des programmes de formation appropriés

Activité 2 : Identifier les stagiaires dans les groupes appropriés en fonction de leurs activités agricoles (élevage de bovins, de caprins et de volaille ainsi que culture de légumes)

Activité 3 : Introduire le concept de stages pratiques sur le terrain

Activité 4 : Organiser et dispenser des sessions de formation

Activité 5 : Organiser une formation en gestion du crédit et de l'épargne

Activité 6 : Organiser la formation des exploitants en matière de procédures de remboursement des prêts

Activité 7 : Organiser des sessions de formation régulières pour les fournisseurs de services de vulgarisation

Contribution : Le coût de cet élément couvre l'ensemble des jours/hommes requis, le transport, les moyens des séminaires et les matériels de formation. Il sera financé par la procédure rapide et la contribution de contrepartie du gouvernement

**Élément 3 : Appui à la fertilisation des caféiers et des cultures vivrières diversifiées**

Objectif : Promouvoir la production de déchets animaux provenant de bovins pour utilisation dans la caféiculture et les cultures vivrières

Résultat : Intensification de la production vivrière et de la productivité du café. Réduction des coûts de production due à la disponibilité de déchets animaux pour la fertilisation des sols

Activité 1 : Suivre la production de fumier de bovins

Activité 2 : Suivre l'application de fumier de bovins sur les caféiers et les cultures vivrières diversifiées

Activité 3 : Promouvoir la méthode d'intensification pour la production de café et de cultures vivrières en utilisant des déchets animaux et végétaux

Contribution : Le coût de cet élément sera financé par la procédure rapide et la contribution de contrepartie du gouvernement

**Élément 4 : Optimisation des acquis du projet précédent (CFC/ICO/30)**

Objectif : Utilisation des ressources générées par le projet précédent pour développer une proposition de projet de grande envergure visant à améliorer les moyens de subsistance de tous les caféiculteurs du Burundi

Résultat : Création d'un modèle d'amélioration des revenus des exploitants et promotion de la sécurité alimentaire grâce à un système agricole respectueux de l'environnement

Activité 1 : Utilisation du logiciel de gestion des bases de données sur le crédit et les exploitations

Activité 2 : Suivre l'utilisation des entrepôts et des installations de traitement

Activité 3 : Encourager la transformation locale de produits diversifiés

Activité 4 : Aider à la commercialisation des produits diversifiés

Activité 5 : Suivre les remboursements de prêts et la reconstitution du fonds renouvelable

Activité 6 : Préparer une étude sur l'évaluation d'impact du projet précédent

Activité 7 : Participer à l'atelier final d'évaluation du projet précédent

Activité 8 : Préparer un projet de large diffusion des résultats du projet CFC/ICO/30

Contribution : Le coût de cet élément sera financé par la procédure rapide et la contribution de contrepartie du gouvernement

**Élément 5 : Coordination, supervision et suivi du projet**

Objectif : Prévoir des arrangements efficaces pour coordonner les activités du projet et s'assurer que les objectifs seront atteints, et assurer un soutien technique adéquat, une surveillance et une supervision étroites de l'exécution des activités du projet



Résultat : Rapports d'avancement réguliers, rapports sur les visites sur place, rapport d'achèvement du projet

Activité 1 : Sélectionner un personnel local qualifié pour constituer une unité de gestion du projet

Activité 2 : Organiser une surveillance étroite de la mise en œuvre du projet

Activité 3 : Surveillance étroite de l'exécution et des décaissements du FCPB

Activité 4 : Préparer des rapports techniques et financiers pour soumission à l'OIC et au FCPB

Activité 5 : Assurer la supervision par le FCPB et l'OIC

Activité 6 : Participer à l'atelier final d'évaluation du projet CFC/ICO/30

Contribution : Le coût de cet élément sera financé par la procédure rapide et la contribution de contrepartie du gouvernement

### **VIII. Coûts et financement du projet**

5. Le coût total du projet est de 392 825 dollars, y compris le financement rapide du FCPB (don de 98 175 dollars), un fonds renouvelable de 220 000 dollars du précédent projet (CFC/ICO/30) disponible auprès de la banque qui fournit la médiation financière (BNDE), et la contribution de contrepartie du gouvernement du Burundi de 74 650 dollars.